



## COMMANDE PUBLIQUE : MANAGEMENT ET AUDIT

# Cartographie des risques dans la gestion des marchés publics

**FRCP08**

**PARIS**

**2 SEMAINES**

**OPTION 1 : 4 900 € <sup>(1)</sup> / OPTION 2 : 6 160 € <sup>(2)</sup>**

**du 25/05/2026 au 05/06/2026**

**Concernant les coûts :**

**(1)** : L'option 1 comprend les frais pédagogiques et les frais annexes, la fourniture d'un kit pédagogique incluant un ordinateur portable et/ou une tablette numérique, la pause-café, la participation aux frais de déjeuner, les activités culturelles et touristiques, les déplacements en région parisienne et les services organisation et logistique de l'équipe CIFOPE.

**(2)** : L'option 2 comprend, en plus de tous les éléments de l'option 1, l'hébergement et le petit déjeuner pendant toute la durée de la formation (7, 14 ou 21 nuits maximum). Les repas du soir et autres dépenses personnelles nécessaires ne sont pas pris en compte.

**CIFOPE**  
EXPERTISE ET FORMATION

## Cartographie des risques dans la gestion des marchés publics

### OBJECTIFS

- Maîtriser la piste d'audit de toute la chaîne de la commande publique.
- Implanter une culture du risque dans ce domaine.
- Identifier les principaux risques présents dans les marchés publics.
- Évaluer les éléments clés du Contrôle interne au sein de l'autorité contractante ainsi que leur maturité.
- Concevoir et mettre en œuvre le Plan de management des risques.

### THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

#### 1<sup>er</sup> module

Gouvernance des autorités contractantes, COSO et contrôle interne

#### 2<sup>e</sup> module

Optimisation de l'efficience du système de contrôle interne

#### 3<sup>e</sup> module

Identification des risques et élaboration de la base de données des risques

#### 4<sup>e</sup> module

Etapes de construction de la cartographie des achats

#### 5<sup>e</sup> module

Maîtrise de la piste d'audit de toute la chaîne de la commande publique

#### 6<sup>e</sup> module

Elaboration des programmes de travail des audits des autorités contractantes

#### 7<sup>e</sup> module

Contrôles à mettre en place pour garantir la conformité des processus

#### 8<sup>e</sup> module

Cartographie des mauvaises pratiques – best practices

### POUR QUI ?

- Corps de contrôle de l'État, bureaux des vérificateurs des États, inspecteurs généraux d'État, magistrats, inspecteurs financiers et cabinet d'audit indépendant.
- Personne responsable des marchés. Coordonnateurs de programmes et projets financés par les bailleurs de fonds. Cadres des ministères chargés des finances. Cadres des ministères techniques chargés de l'attribution et du contrôle de l'exécution des marchés.

